MAIRIE DE SAINT-REMY EN L'EAU DEPARTEMENT DE L'OISE ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Septembre 2019

Nombre de membres : Afférents au Conseil : 10

en exercice: 10

qui ont pris part à la délibération: 8

Date de convocation: 3 Septembre 2019

Date d'affichage: 3 Septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 10 Septembre à 19 heures 30, le Conseil municipal de Saint-Rémy en l'Eau dûment convoqué s'est réuni en séance publique et ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal THEOPHILE. Maire.

<u>Etaient présents</u>: Mesdames Béatrice MALLARD, Laurence BEHIER Jocelyne PERIATAMBY, Messieurs Pascal DELBART, Frédéric MAHIEUX, Frédéric DEFFAUX et Stéphane BEGYN.

Etait absent excusé: Monsieur Sylvain BLANGY

Etait absent: Monsieur Didier LEFEVRE.

Secrétaire de Séance: Madame Laurence BEHIER.

Tarifs des concessions au cimetière communal (délibération) :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir le tarif des concessions simples, de fixer le tarif des concessions doubles et des caves urnes, et de modifier le tarif d'une concession au columbarium au cimetière communal comme suit à compter <u>du 1^{er} Octobre 2019</u>.

Prix d'une concession simple /double au cimetière communal:

15 ans:	50€	100€
30 ans:	100€	200€
50 ans:	200€	400€

Prix d'une Cave urne :

15 ans : 50€ SOUS-PREFECTURE 30 ans : 100€ 50 ans : 200€

1 6 SEP. 2019

Prix d'une concession au Columbarium :

6, rue Georges Fleury 60607 CLERMONT CEDEX

30 ans: 500€ **50 ans**: 700€

Avis favorable à l'unanimité des présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Pascal THEOPHILE.

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Sous-Préfecture et affichage le 12 Septembre 2019.